

NIVEAU 4

BREVET PROFESSIONNEL

INDUSTRIES ALIMENTAIRES

FORMATION PAR ALTERNANCE
FORMATION CONTINUE



APPRENDRE ET SE FORMER, ACTIVEMENT

CHIFFRES CLÉS



67%

de réussite en 2023



100%

de satisfaction en 2023



100%

d'insertion professionnelle
à 6 mois en 2022

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Conduire une ligne de fabrication ou de conditionnement alimentaire
- Assurer la maintenance des équipements de production
- Utiliser de manière optimale des matériels, machines et installations de son espace d'intervention
- Appliquer les procédures de l'entreprise en matière d'hygiène, de sécurité, de qualité et d'environnement
- Coordonner des équipes

À QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

Formation ouverte aux :

- demandeurs d'emploi,
- salariés d'entreprise,
- personnes en poursuite d'études en contrat d'apprentissage

QUELS MÉTIERS POSSIBLES APRÈS LA FORMATION ?

- Conducteur de ligne automatisée
- Conducteur de ligne de fabrication et de conditionnement.

Dans des industries alimentaires (*lait, viande, céréales, boissons, fruits et légumes,...*) ainsi que dans les entreprises d'amont ayant une activité de transformation alimentaire.

PRÉ-REQUIS

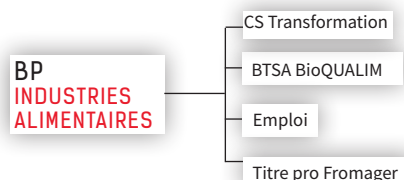
Pour intégrer un BP, vous devez avoir 18 ans, être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 3 validé (CAP, BEP...), ou autre (niveau Bac, réorientation...).

Formation continue: inscription obligatoire «Ma Formation, mon emploi»

PRINCIPALES ACTIVITÉS DU MÉTIER

- Production, transformation et conditionnement des produits alimentaires,
- Application et respect des règles d'hygiène et de sécurité,
- Nettoyage des locaux selon le plan mis en place en entreprise.
- Maintenance de premier niveau
- Animation de l'équipe

POURSUITES D'ÉTUDES POSSIBLES



PASSERELLES-ÉQUIVALENCES

Passerelles de droit ou à valider par la DRAAF. Possible en 1 an après un diplôme de niveau 4

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

IFRIA
LA FORMATION DE
LA FILIÈRE ALIMENTAIRE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Cofinancé par
l'Union européenne

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINÉTÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**
Liberté
Égalité
Fraternité

NIVEAU 4

BREVET PROFESSIONNEL INDUSTRIES ALIMENTAIRES

CONTENU DE LA FORMATION (910 HEURES EN 2 ANS / 490 HEURES EN UN AN)

| | |
|---|--|
| UCG1 : TRAITEMENT DE L'INFORMATION | UCP 7 : PLAN DE MAITRISE SANITAIRE D'UN PRODUIT |
| UCG 2 : ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX | UCP8 : PILOTAGE ET ORGANISATION D'UN SEGMENT D'ACTIVITÉ |
| UCP3 : PROJET PROFESSIONNEL DANS LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE | UCP 9 : CONDUITE DE LIGNE DE FABRICATION ET DE CONDITIONNEMENT |
| UCP4 : PRÉSENTATION DE LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE À PARTIR D'ÉLÉMENTS SOCIOÉCONOMIQUES ET ORGANISATIONNELS | UCP 10 : PROCESSUS DE TRANSFORMATION |
| UCP 5 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE | UCARE : GESTION D'UN ATELIER D'EXPÉDITION |
| UCP 6 : INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS | UCARE : PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS |

DURÉE

- Formation par contrat d'apprentissage ou de professionnalisation : 24 mois
- Formation continue en alternance : possibilité de faire la formation en 1 an avec un diplôme déjà acquis de niveau 4 et sur demandes individuelles
- 10 semaines de stage par an

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques, FOAD, travaux pratiques, études de cas, visites d'entreprises, conditions réelles de situation professionnelle de transformation, immersion professionnelle au sein des ateliers, pluridisciplinarité, formation en situation de travail...

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- Supports de formation adaptés selon les handicaps
- Progression et activités pédagogiques adaptées à l'apprenant
- L'ENILV est engagé dans le référentiel H+ FORMATION, démarche qualitative de la Région Auvergne Rhône Alpes.

TARIFS

- **Formation par Apprentissage** : Financement par l'OPCO de l'entreprise
- **Formation Continue** : Plusieurs financements possibles : France Travail, Région, Transition Pro, CPF, OPCO...
Tarif à partir de 9,15 euros de l'heure. Nous contacter pour un devis précis. Des frais d'équipements pédagogiques éventuels sont à prévoir.

LIEU DE LA FORMATION

La Roche-sur-Foron (74)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en Unités Capitalisables (UC) (*blocs de compétences*).

Les UC peuvent être obtenues indépendamment les unes des autres. Pas d'équivalence possible autre que les matières générales. Les UC validées sont capitalisables et restent acquises après la date de validation de la première UC.

10 situations d'évaluation mobilisant des compétences professionnelles : entretiens d'évaluation de 20 minutes conduits par des formateurs de l'ENILV.

MODALITÉS D'ADMISSION

Conditions de sélection et Délais d'accès à l'action :

- Dossier et lettre de motivation (*mars - août*)
- Entretien de motivation et test de positionnement (*mars - août*)
- Rentrée (*septembre-octobre*)

Pour la recherche d'une entreprise d'alternance, un suivi et un appui individuels sont proposés jusqu'à la signature du contrat, nous contacter.

CONDITIONS D'ACCUEIL

- **Restauration** : self-service du lundi au vendredi
- **Hébergement** : internat possible toute l'année

ACCESSIBILITÉ

- **en train** : gare SNCF à 5 min
- **en voiture** :
Autoroute à 3 min
Voie rapide à 3 min



CFPPA La Roche-sur-Foron

212, rue Anatole France - CS 30141 -
74805 La Roche-sur-Foron Cedex
04 50 03 47 13
cfppa.la-roche-sur-foron@educagri.fr

Pour en savoir plus, consultez la fiche RNCP :



APPRENDRE ET SE FORMER, ACTIVEMENT

www.enilv-alpes.fr



M02.IN10

MISE À JOUR 09/2024

Page 2/2